Colloque annuel du M2/LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques (PIFTN)

Avec le soutien du CERDI (Centre d'Études et de Recherche en Droit de l'Immatériel, Université Paris-Sud/Paris-Saclay),

l'AMPIN (Association des Masters de Propriété Intellectuelle et du Numérique, Université Paris-Sud/Paris-Saclay),

la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles (Université de Laval-Québec) et l'Institut Art et Droit.

Direction scientifique:

Alexandra Bensamoun Véronique Guèvremont Françoise Labarthe

Site web : https://m2piftn.wordpress.com/ www.master-ip-it.net

Inscription gratuite et obligatoire :

À l'adresse suivante :

https://soco.jm.u-psud.fr/index

Service de la Recherche et des Études Doctorales :

colloques.jean-monnet@u-psud.fr

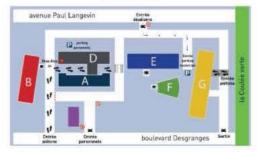
Venir au colloque :

Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux

En transports en commun (5 minutes depuis la gare), RER B, Station Robinson, descendre l'avenue de la Gare, puis prendre à droite, boulevard Desgranges.



Plan d'accès : Salle Geoges Vedel bâtiment G





Culture & numérique #cultnum



Colloque international - 9 novembre 2018

Faculté Jean Monnet à Sceaux Salles Jean Imbert et Georges Vedel

















PROGRAMME



Culture & numérique - #cultnum

8h45 Accueil en salle Georges Vedel

9h00 Discours d'ouverture, Boris Bernabé, professeur, doyen de la Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud/Paris-Saclay

9h15 Grand témoin : Maria Mourani, représentante du Gouvernement du Québec au sein de la délégation du Canada auprès de l'UNESCO

9h35 Culture et numérique : nouveaux usages, nouvelle économie, Joëlle Farchy, professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1. Les objets culturels numériques

Présidence : Jean Lapousterle, professeur, Université Paris-Sud/Paris-Saclay, codirecteur du CERDI

10h00 La possibilité d'un livre : un cadre juridique des nouveaux usages littéraires en révolution, Thaima Samman, associée, SAMMAN Cabinet d'avocats

10h20 L'art visuel numérique : le risque d'obsolescence, Antoine Latreille, professeur, vice-président chargé du patrimoine, Université Paris-Sud/ Paris-Saclay

10h40 Pause-café

11h10 Les jeux vidéo appréhendés par le droit d'auteur : un régime complexe, Julie Groffe, maître de conférences, Université Paris-Sud/Paris-Saclay

11h30 Les créations générées par une intelligence artificielle : du rêve à la réalité, Alexandra Bensamoun, professeure, Université de Rennes 1, directrice du M2 PIFTN (Université Paris-Sud/Paris-Saclay)

12h-14h Déjeuner (salle Jean Imbert, ouvert à tous les inscrits)

2. La diffusion numérique des objets culturels

Présidence : Alexandra Bensamoun, professeure, Université de Rennes 1, membre du conseil de direction du CERDI

14h00 Spécificité et enjeux de la diffusion numérique de l'image, Marie-Anne Ferry-Fall, directrice générale, ADAGP

14h20 Le partage de la valeur sur internet : l'exemple de l'article 13 de la proposition de directive DAMUN, Pierre Sirinelli, professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur du CERDI

14h40 Protection et diffusion de la création sur internet : quel équilibre ?, Denis Rapone, conseiller d'Etat, président de l'Hadopi

15h00 Pause-café

15h30 Les ventes aux enchères numériques, Françoise Labarthe, professeure, Université Paris-Sud/Paris-Saclay

15h50 Les nouveaux modes d'intervention de l'État visant à promouvoir la diversité des expressions culturelles sur les plateformes numériques, Véronique Guèvremont, professeure, Université Laval, Québec

16h10 Profilage politique et utilisation des données personnelles, Pierre-Luc Déziel, professeur, Université Laval, Québec

16h30 La gestion des œuvres par le numérique : l'expérimentation blockchain, Charlotte Aidan, responsable juridique des Affaires internationales, SACEM

16h50 Échanges

17h10 Clôture par les étudiants du M2 PIFTN